



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS de Catégorie B et C EN CAP Locale des Mutations du 06/03/2006 pour le mouvement du 1^{er} AVRIL.

La Commission de ce jour doit statuer sur le mouvement de mutation pour le premier Avril 2006.

Avant d'aborder le sujet, il convient de faire le constat de la situation générale du département.

Le Nord est incontestablement le département le plus restructuré de France et les agents subissent les décisions prises unilatéralement par la direction.

L'annonce des déménagements prévus notamment ceux de LILLE Amendes, de la Paierie Départementale, du Département Informatique, des trésoreries de ROUBAIX EST et OUEST ainsi que celle de DENAIN a, dans certains cas provoqué l'inquiétude de nos collègues.

Nous ne doutons pas des bonnes intentions de la direction ni des moyens prévus pour la réinstallation et l'accueil de nos collègues mais nous revendiquons qu'ils aient le droit de donner leur avis et qu'ils soient entendus.

Il reste que ces agents seront confrontés à des problèmes et interrogations d'ordre plus personnels tels que le surcoût du transport, l'augmentation du temps de trajet ou la sécurité de leur nouvelle structure.

Concernant le prix du transport, la CGT s'inscrit pleinement dans l'expérience gouvernementale (initiée dans 3 villes dont LILLE) qui incitera les employeurs à prendre en charge « la carte transport ». Nous vous demandons d'ouvrir une concertation sur ce dossier.

Le SNTCGT59 restera attentif et veillera à ce que ces déménagements n'impactent pas les tableaux de mutation à venir.

Le schéma directeur informatique a donné au DIT de Lille l'exploitation du recouvrement de plusieurs régions. Outre les impacts sur les personnels

techniques, cette décision alourdi considérablement le travail du service de la liaison recouvrement qui s'investi pleinement dans cette surcharge de travail.

La récompense de tous leurs efforts, c'est la suppression de deux emplois dans leur service !

Ce constat met au grand jour l'incohérence de l'ORE, et son « bricolage » par la direction locale.

D'autres exemples peuvent être cités notamment sur la Trésorerie Générale.

Au regard des demandes, il ressort une recrudescence des inscriptions pour changement de service des collègues du service de la liaison recouvrement en TG.

Le SNTCGT59 porte une attention toute particulière à ce genre « d'action collective » synonyme, à nos yeux « d'appel au secours ».

Concernant l'organisation du travail les nouveaux métiers bouleversent les conditions de travail :

- pour les informaticiens, travail posté par équipe obligatoire.
- Pour les personnels du CPS, vacations par roulement jusque 19h00
- Pour les personnels du CEL, travail décalé

Ajouté à cela une accélération du travail sur « plateforme téléphonique ».

Ces derniers points ne sont pas sans conséquences sur la vie des personnels que nous représentons ici.

Les chiffres de l'ORE et notamment les créations prévues sur le CEL et les pôles « nouveaux métiers » montrent qu'au fur et à mesure, les possibilités de mutations sur l'arrondissement Lillois se feront en ultra priorité sur ces nouveaux métiers au détriment des autres secteurs.

Nous revendiquons donc que régulièrement un point soit fait ici sur ces thèmes.

Les élus en CAP locale :

Pour la catégorie B :

Jean Claude CANTREUL
Mauricette GUIDEZ
Suppléante : Pascale COLART,
Annie SALOMEZ

Pour la catégorie C :

Joël CATTAX
Mathias WATTELLE